

→ CONTRIBUTIONS FAMILLES 2025 2026 | COLLEGE FRANÇOIS D'ASSISE

Choix A : Correspond au tarif de base et à la cotisation minimum dont les familles doivent s'acquitter.

Choix B : Correspond au choix A + une contribution volontaire affectée à une caisse solidaire (permettant l'achat de nouveaux matériels, de financer des travaux plus importants : entretien, rénovation bâtiments...).

	Contribution annuelle	Paieement Trimestriel	Mensualité (sur 10 mois)
Choix A	420,00 €	140,00 €	42,00 €
Choix B	465,00 €	155,00 €	46,50 €

Les sommes indiquées comprennent :

- Les dépenses non financées par les Collectivités (Etat et Conseil Départemental),
- La cotisation diocésaine (7,69 € / mois ou 76,90 € / an),
- Le financement des activités (2,56 € / mois ou 25,60 € / an),
- Le matériel d'arts plastiques et de technologie,
- Les livres de lecture, les cahiers d'activité, le prêt des manuels scolaires : un chèque de caution d'un montant de 30 € vous sera demandé à la rentrée



Les séjours ne sont pas pris en compte dans les frais de scolarité

Les familles ayant au moins 3 enfants scolarisés dans l'Ensemble Scolaire FRANÇOIS D'ASSISE bénéficient d'une réduction de 50 % sur la contribution annuelle du troisième enfant et des suivants, le cas échéant.

→ CONTRIBUTIONS CANTINE 2025 2026 | COLLEGE FRANÇOIS D'ASSISE

Repas mensualisé : 5,25 €

	Contribution annuelle 4 repas/sem	Contribution annuelle 3 repas/sem	Contribution annuelle 2 repas/sem
Niveau 6°	682,00 €	511,50 €	341,00 €
Niveau 5° 4°	667,00 €	500,00 €	333,50 €
Niveau 3°	656,00 €	492,00 €	328,00 €

Repas au ticket : 5,45 €